
LES
BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

NOTES HISTORIQUES

SUR
LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir les nos 133 et 135.)

On trouve dans la mosquée neuve de Tougourt, sur une inscription rappelant l'œuvre pieuse de l'un des descendants du pèlerin Mérinide, un de ces jeux de mots fréquents dans le style lapidaire oriental, qui vient à l'appui de ce qui précède à propos du sens exact du nom de Djellab. Citons ce passage pour clore cette question étymologique, bien établie par les traditions locales et servant de père en fils aux Ben-Djellab de titre de noble.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ

جَدَّدَ هَذَا الْمَنبَرُ الشَّيْخَ الَّذِي اسْمُهُ إِبْرَاهِيمُ

بِالْجُودِ فَدَأْتَنِي عَلَيْهِ كَثِيرُ النَّاسِ مِنْ كُلِّ وَطَنٍ

وَهُوَ ابْنُ جَلَّابٍ فَبِالْفَضْلِ أَجَلَبْنَا

فَتَنَّمَ بِغَوْنِ اللَّهِ فِي آخِرِ صَفَرٍ

سَنَةِ مِيرَاشٍ بِالرَّمْزِ

فَدَأْتَبَهُمُ الْهَعْنَا

بَيْنَا مَسْجِدَ اللَّهِ ذَوَا الْكَرَمِ الْأَسْمَى

وَرَامَ بِهِ يَوْمَ الْجَزَى مِنْتَهَى الْحَسَنِ

وَجَادَ رَضَى عَنْ طَيِّبَةِ النَّفْسِ مَخْلَصَنَا

فَدَأَخْتَارَ مَا يَبْقَى عَلَى دُنْيَةِ تَجْنِي

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux,
Que la prière de Dieu soit sur notre seigneur Mohammed.

Celui qui a remis à neuf cette chaire est le cheïkh Ibrahim. Sa bienfaisance a attiré à lui beaucoup de gens de tous pays. *Il est fils de Djellab, donc c'est en faisant le bien qu'il a gagné nos cœurs (djellabna).*

Cette restauration méritoire a été achevée, avec l'aide de Dieu, à la fin du mois de Safar. Si tu veux, ô lecteur, savoir en quelle année, calcule la valeur des lettres composant le mot Mirech (1250, — de J.-C., 1834).

En bâtissant cet oratoire à la gloire de Dieu, ce prince, d'une

générosité sublime, souhaitait pour le jour de la résurrection la meilleure des récompenses et n'agissait que d'après l'inspiration d'une âme pure. Il préféra la vie éternelle à ce monde périssable. (1) »

Les habitants de Tougourt avait donc accepté la suzeraineté du pèlerin Soliman-el-Djellabi, ainsi que le rapporte la chronique locale; mais ce choix ne dut point s'accomplir sans l'adhésion des nomades arabes, possesseurs de la majeure partie des palmiers de l'Oued Rir' et dominateurs de ce que nous appellerions le pays plat ou le pays des pâturages. Pour être plus explicite, disons que de tout temps l'habitant de l'oasis ou de l'îlot a dû subir l'ascendant du nomade qui, semblable à la mer, l'entoure de toutes parts. Or, les Oulad Moulât campant devant Tougourt, c'est avec eux tout d'abord qu'il fallut traiter; et cela ressort des privilèges traditionnels dont cette tribu a joui jusqu'à notre conquête. Ils avaient voix délibérative dans le conseil et étaient appelés à sanctionner l'élévation au pouvoir de chaque nouveau cheïkh de Tougourt, portant pompeusement le titre de Sultan. Une telle dignité en plein désert paraît étrange; mais ce n'est pas le seul exemple à signaler: nous verrons aussi les sultans de Temacin et de Tamerna, ceux de Negouça et de Ouargla, dynasties de principicules sahariens, tous aussi orgueilleux et jaloux les uns et les autres de ce titre, le plus souvent acquis et conservé par leurs largesses.

Les Oulad Moulât s'étaient également réservé la prérogative de fournir eux-mêmes la mezarguïa (2) ou garde prétorienne du sultan de leur choix. Nous les verrons, plus tard, dans les luttes entre prétendants, établir la légitimité en faveur de celui pour lequel ils prenaient parti, quels que fussent les droits du rival.

(1) Cette inscription a déjà été publiée par M. Cherbonneau, dans le Recueil de la Société archéologique de Constantine. J'ai dû rectifier quelques passages du texte, inexactement copié par celui qui le lui transmit.

(2) Mezarguïa, cavaliers armés de lances. Le nom ancien est resté bien qu'ils soient aujourd'hui munis de fusils.

A l'époque où se passaient ces événements, vers la fin du XV^e siècle, la famille féodale des Douaouda, qui commandait aux arabes Riah, était déjà depuis longtemps maîtresse du Sahara, des Ziban jusqu'à Ouargla. La principauté de Tougourt, c'est-à-dire, un État dans l'État, n'aurait pu se fonder chez eux sans leur assentiment. Les détails nous manquent sur cet incident, mais quelques mots relevés sur un arbre généalogique des Douaouda pourraient tout expliquer :

السخري نجل يعقوب بن علي تزوج ببنت سليمان
الجلابي مولي تفرت

« Sakheri, lisons-nous, issu de Yakoub ben Ali, épousa la fille de Soliman-el-Djellabi, le maître de Tougourt. »

Ce Sakheri était cheïkh-el-arab, c'est-à-dire, d'après l'arbre chronologique, commandait aux tribus nomades en 886 de l'hégire (1481 de J. -C.). Cela coïncide assez bien avec l'époque probable de l'avènement de la dynastie djellabienne. On peut donc admettre que cette alliance entre les deux familles, qui s'est, du reste, souvent renouvelée par la suite, favorisa, dès le début, l'influence du pèlerin merinide, s'implantant dans un pays auquel il était étranger. Il est à remarquer, dans le passage que nous venons de citer, qu'il n'est qualifié ni du titre de cheïkh et encore moins de celui de sultan ; il est tout simplement *moula*, — expression très-commune au Maroc pour désigner un homme riche, ou celui qui, par son origine chérifiennne, exerce une certaine influence religieuse — un maître spirituel, qui, outre qu'il épousait sans doute quelque jolie fille élevée ailleurs que sous la tente des nomades, dut également rechercher cette alliance avec une famille riche et noble de race. Le beau-père n'en profitait pas moins pour se poser et s'imposer dans le pays. La tradition a conservé le souvenir de l'éclosion de ce petit gouvernement !

« Le premier qui fonda la dynastie des Ben-Djellab fut le
 » cheïkh Soliman. Lorsqu'il parvint au pouvoir, lisons-nous
 » dans une notice (1), l'anarchie régnait dans les oasis de son
 » commandement. Les marchés destinés à l'échange pacifique
 » des denrées et des produits de l'industrie, étaient devenus de
 » véritables champs de bataille, où l'on assouvissait les haines de
 » tribu à tribu, de village à village, de famille à famille. A peine
 » se passait-il un jour sans que *la poudre parlât*. Par suite de
 » l'insubordination des sujets, le trésor et les magasins de dattes,
 » qui sont la partie la plus importante du trésor, avaient cessé
 » de se remplir. Il fallait un bras ferme pour rétablir la sécurité
 » et la richesse. Le cheïkh Soliman, descendant de l'illustre
 » dynastie des Beni-Merin, vint pacifier Tougourt. Connaissant
 » aussi bien les ressources du pays que sa constitution politique,
 » il appela autour de lui les hommes les plus populaires des
 » principales oasis, notamment les marabouts, et les combla de
 » faveurs. Dans le pays des musulmans, il est difficile d'innover.
 » Le cheïkh Soliman se sentit assez fort pour ne pas modifier la
 » forme du gouvernement. La *Djemaâ* était l'assemblée où les
 » princes puisaient en quelque sorte leurs inspirations : il la con-
 » serva. C'était être le maître que d'avoir le droit d'en nommer
 » les membres. Une deïra de cinq cents cavaliers choisis et équi-

(1) Cette notice, d'une trentaine de pages, extraite je crois du *Journal asiatique* de 1851, a été publiée par M. Cherbonneau, à qui l'Algérie est redevable d'une infinité de travaux historiques et archéologiques fort intéressants.

Le document sur les Ben-Djellab, y est-il dit, est emprunté à diverses sources. M. Cherbonneau le doit en partie à deux notes qui lui ont été apportées de Tougourt, en 1847, par M. de Chevarrier, touriste distingué ; à la chronique d'El-Hadj Hamouda ben Abd-el-Aziz ; aux récits de quelques vieillards de Constantine et enfin à la relation de voyage de M. Marius Garcin.

M. Cherbonneau, à l'époque où il publia ce document sur un pays encore ignoré, rendit un vrai service. Mais depuis, de nouvelles recherches ont pu être faites ; c'est ce qui nous permet aujourd'hui de relever certaines erreurs de ses informateurs, erreurs surtout chronologiques, résultant inévitablement de renseignements recueillis trop à la hâte par ces voyageurs.

» pès à ses frais forma le noyau de l'armée, avec laquelle il
 » parcourut ses états en tous sens, châtiant les rebelles, apaisant
 » les haines et rétablissant les impôts sur des bases solides. »

Je ne continue point cette citation se rattachant jusqu'ici aux débuts des Ben-Djellab. Mais une similitude de noms et le manque d'un arbre généalogique font maintenant commettre à l'information de M. Cherbonneau une très-grosse erreur. Il fait mourir Soliman dans un guet-apens que lui tendit la célèbre Oum Hani, devenue chef des Arabes après la mort de son mari. Cet événement s'accomplit en effet, mais deux siècles plus tard, puisque notre voyageur Peyssonnel, contemporain de cette héroïne, lui fut présenté en 1725. Un Soliman de la lignée du premier, et le treizième prince de la dynastie Djellabienne, fut en effet massacré par Oum Hani. Nous aurons à en parler à sa place. Mais un autre argument irréfutable contre cette erreur, et qui a échappé à la sagacité habituelle de M. Cherbonneau, nous est fourni par El-Aïachi (1). Ce pèlerin passant à Tougourt, le 13 janvier 1663, fait un éloge enthousiaste du prince qui y gouverne ; c'est un Ben-Djellab, issu des Beni-Merin, dit-il, et cette famille a déjà fourni plusieurs générations de souverains à Tougourt.

A environ deux kilomètres à l'ouest de la ville de Tougourt, sur un plateau dénudé, on aperçoit une demi-douzaine de constructions carrées surmontées de coupoles et alignées d'une façon assez pittoresque ; l'une d'elles, plus grande que les autres, renferme une cour et plusieurs dépendances. C'est là que sont enterrés les Ben-Djellab depuis Soliman, le premier de la lignée. Un bloc de maçonnerie de plâtre, ayant la forme d'un cercueil, recouvre chaque tombe ; elles sont nombreuses mais sans épitaphes. Autrefois, cet asile funèbre était curieux à voir, entretenu qu'il était, d'abord par les Ben-Djellab eux-mêmes, puis par notre kaïd Ali Bey, allié à la famille ; aux quatre angles supérieurs de chaque cube de bâtisse étaient des œufs d'autruche posés comme

(1) Relation du voyage du Maroc à la Mecque de Abou Salem El-Aïachi, traduite par Berbrugger et publiée dans le T. G. de l'exploration scientifique de l'Algérie, page 59.

sur un coquetier. Ils ont été volés ou brisés lors de la dernière insurrection et les monuments eux-mêmes tombent en ruines. Pendant nos expéditions dans ces régions, nos soldats, visitant respectueusement cette nécropole, lui donnèrent un nom qui lui est resté; dans leur langage imagé ils l'appelèrent *la Saint-Denis des princes du Sahara*.

Ces tombeaux de famille, quelques rares exemplaires de l'arbre généalogique, diverses traditions parfois contradictoires, qui vont chaque jour se perdant, voilà tout ce qui reste, avec les minarets de deux mosquées, comme souvenir des premiers Ben-Djellab. Nous avons vu, dans le passage d'El-Adouani, que le pèlerin merinide inaugura la prise de possession de sa principauté en faisant construire une mosquée à Tougourt. Le sanctuaire de la prière, dans lequel nous aurions pu trouver une dédicace commémorative, s'est effondré; le minaret seul a résisté à l'action destructive du temps et même aux boulets de Salah Bey dont il porte les empreintes. Il est carré et en briques rouges disposées avec symétrie pour simuler de fausses fenêtres ogivales encadrées de colonnettes, dans le genre de ce qui se remarque sur les monuments religieux de l'époque sarrazine à Tlemcen et au Maroc.

D'après la tradition locale, le minaret de Temacin serait contemporain de celui de Tougourt. El-Adouani dit positivement que le pèlerin construisit un ksar dans l'une et l'autre ville. Du reste, le voyageur El-Aïachi ne mentionne-t-il pas que ce minaret de Temacin, d'après une inscription qu'il a lue sur sa porte, a été construit par un architecte appelé Ahmed ben Mohamed de Fez, en 817 de l'hégire (1414 de J.-C.), date qui correspond à peu près à l'apparition du pèlerin de Fez dans l'Oued Rir'.

Il est à présumer que les successeurs de Soliman continuèrent à vivre en bonne intelligence avec les chefs des nomades et que, grâce à leur concours, ils purent agrandir leur principauté, au détriment de celles de Tamerna et de Temacin leurs voisines. Peut-être déjà à cette époque commencèrent-ils à acquérir l'influence qu'ils ont exercée depuis sur la région du Souf. Quoi qu'il en soit, à défaut de documents locaux, les écrivains européens du temps nous font pressentir qu'il y eut, dans la bonne entente.

des alternatives entre les habitants de l'oasis et les nomades. Marmol rapporte que Tougourt et Ouargla se mirent sous la protection des Turcs pour être protégées contre les Arabes et qu'elles payaient pour cela une redevance annuelle. « Mais, » ajoute-t-il, ces deux villes se révoltèrent à cause qu'elles en « étaient traitées cruellement et sur la créance que les Turcs ne » seraient pas capables d'entrer si loin dans le fond du pays pour » faire cette conquête. » Néanmoins, les Turcs accomplirent cette expédition aventureuse dans les sables à l'aide du concours que leur prêta leur allié kabyle Abd-el-Azziz, appelé La-Abbès par Marmol et qui n'est autre que l'ancêtre de la famille féodale des Mokrani. Celui-ci avait fourni pour cette campagne lointaine un contingent de seize cents chevaux et de cent quatre-vingts mousquetaires à pied et, en outre, un certain nombre de Berbères « pour traîner l'artillerie, parce que c'est un pays plat (1). » Laissons maintenant la parole à l'Espagnol Haëdo qui raconte tout au long cette expédition :

« Dans cette même année 1552, on apprit que le roi de Ticarte » (Tougourt) ne voulait plus payer comme par le passé certains » tributs au Pacha d'Alger. Ce roi est un More dont les États » sont à vingt et une journées d'Alger, à cinq de Bescari (Biskra), » très-près du Sahara et du pays des nègres, en tout à cent cin- » quante petites lieues d'Alger. Salah Raïs entreprit une expé- » dition contre ce prince, au moment d'octobre. Il emmena trois » mille arquebusiers turcs ou renégats, mille cavaliers et pas » plus de deux pièces de canon. Il cacha soigneusement le but » de sa marche, afin de surprendre son ennemi. Aussi, il était, » déjà à quelques lieues de Tougourt avec son camp, lorsque le » roi de ce pays en fut informé. Celui-ci n'osant sortir pour » combattre, avec ce qu'il avait de monde, se laissa assiéger dans » la ville qui était très-forte, par le conseil de son gouverneur ; » car ce roi était encore fort jeune. Il espérait que ses vassaux » et les autres Mores ou Arabes, ses voisins ou amis, lesquels

(1) Voir Marmol, et mon histoire de la famille des Mokrani, dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine*.

» étaient tous grands ennemis des Turcs, viendraient le dégager.
 » Salah Raïs battit la ville pendant trois jours avec ses deux
 » pièces ; le quatrième, il donna l'assaut et la prit avec grand
 » carnage de ses habitants. Le roi qui avait été pris vivant fut
 » amené devant le Pacha qui lui demanda pourquoi il avait osé
 » combattre contre la bannière du Grand Seigneur et manqué à
 » la foi qui lui était due. Le jeune prince s'excusa sur son gou-
 » verneur qui avait autorité sur lui ; ce dernier, disait-il, était
 » cadi et, en cette qualité, il avait tout sous la main, de sorte que
 » lui, roi de Tougourt, n'avait pu faire autrement que de suivre
 » ses avis.

» Alors Salah Raïs fit venir ce cadi et la chose se trouva comme
 » le roi la lui avait racontée, avec cette addition que le susdit
 » cadi, en exhortant les Mores à combattre les Turcs, leur disait
 » que celui qui tuait un Turc avait autant de mérite aux yeux
 » de Dieu que celui qui tuait un chrétien. Le Pacha lui fit alors
 » lier les pieds et les mains et le fit placer en cet état à la bouche
 » d'un canon auquel on mit le feu. L'explosion déchira ce
 » malheureux en pièces.

» Les habitants de Tougourt et des alentours, au nombre d'en-
 » viron douze mille, de tout âge et condition, furent vendus
 » comme esclaves. Le pays fut pillé et ravagé, après quoi Salah
 » Raïs emmena le roi qui avait à peu près 14 ans. Il alla à quatre
 » journées de là pour prendre et tuer le roi de Ouargla qui
 » refusait également de payer le tribut aux Turcs. (Nous verrons
 » plus loin ce qui concerne cette ville.)

» Salah Raïs reprit ensuite la route d'Alger. En repassant par
 » Tougourt, le pacha y laissa le jeune roi qui s'engagea, ainsi
 » que les principaux du pays auxquels on rendit la liberté et
 » auxquels on le confia, de demeurer fidèle et loyal envers les
 » Turcs et de leur donner annuellement un tribut de quinze
 » nègres, lequel tribut se paye encore aujourd'hui. »

Le *Tacherifat*, ou registre de l'ancienne Régence (1), dans le chapitre relatif aux revenus de l'Odjak d'Alger, mentionne en effet cette redevance dans les termes suivants :

« *Détail des esclaves nègres envoyés en cadeau chaque année par les djemâa d'Ouargla, de Tougourt et de Temacin.*

» Écrit le 20 safar 1205 (1790).

» Nègres de Tougourt.....	16;
» Nègres de Temacin	4;
» Nègres de Ouargla	25;
» En tout.....	45. »

En note, au-dessous de ce compte, on lit encore :

« Ces populations (du Sahara) furent soumises par feu Yousef Pacha, qui alla les attaquer avec de l'artillerie et qui, après les avoir vaincues, imposa à chaque djemaâ, ou assemblée de notables, de la manière qui vient d'être mentionnée; depuis cette époque les choses n'ont point changé et de nos jours il en est encore de même. »

Il ressort de cette note que l'impôt établi en 1552 par les Turcs se payait encore deux siècles plus tard; c'est notre conquête du reste qui l'a aboli. Mais il convient de rectifier une erreur de l'écrivain tenant le registre à jour; c'est bien Raïs Pacha et non Yousef, qui ne gouverna que beaucoup plus tard, qui accomplit cette hardie campagne turque dans les sables.

Yousef Pacha eut à réprimer une grande révolte dans la province de Constantine, en 1641; nous aurons à en parler ailleurs;

(1) *Defter Tacherifat*, archives arabes du Domaine, traduites par Devoulx.

mais, débarqué à Bone, il ne poussa pas au delà de Biskra, où peut-être il reçut des députations des oasis, venant renouveler leur soumission. De Biskra, il rentra directement à Alger. Les traditions locales ne mentionnent du reste que deux fois seulement la marche d'armées turques dans le Sahara : avec Salah Raïs en 1552 et Salah, bey de Constantine, en 1788.

L. Charles FÉRAUD.

(A suivre.)

